

Microdialectologie et syntaxe : aspects du pronom neutre poitevin

Jean Léo LÉONARD

La syntaxe reste le parent pauvre de la dialectologie, dans la mesure où les phénomènes de variation observables dans les autres composantes formelles, telles que phonologie et morphologie, offrent un champ d'observation plus immédiat et plus riche. Cependant, diverses tentatives d'intégrer les faits de syntaxe dialectale ou du français oral à une théorie de la variation et à l'analyse du français non standard se sont développées depuis les années 80 (cfr. notamment BERRENDONNER & alii, 1983; et références bibliographiques dans BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN, 1986). Il s'agit ici de traiter une catégorie syntaxique propre à un dialecte gallo-roman d'Oïl : le pronom neutre poitevin, trait typologique original et classe syntaxique sensible à la variation, puisque cette étude qui porte sur une micro-aire permet d'observer une distribution spatiale de ses propriétés. Dans la mesure où l'objectif à cette étape est essentiellement de présenter et d'organiser des faits, le cadre théorique ne revêt pas une importance primordiale. Cependant, l'approche récente de faits de syntaxe lombarde proposée par VASSERE, 1993, notamment en ce qui concerne la segmentation, et l'analyse de la syntaxe du créole haïtien proposée par DE GRAFF, 1992 m'ont beaucoup apporté pour ébaucher un cadre d'analyse général. J'ai également tiré parti de la lecture de synthèses récentes en grammaire générative, telles que AMARY, 1995, et RIZZI, 1990.

Cette étude se situe dans la continuité d'un projet de recherche en microdialectologie dans le domaine poitevin (LEONARD, 1991), et utilise uniquement des matériaux recueillis sur le terrain en situation d'entretien spontané en dialecte. Dans la mesure où la région d'enquête présente une variation phonologique importante, j'ai préféré transcrire les énoncés en API plutôt que d'utiliser la "graphie normalisée" du poitevin maintenant disponible, excellente au demeurant (GAUTHIER, 1993, PIVETEAU, 1988). La liste des enquêtes dépouillées figure après la bibliographie.

1. Caractéristiques du pronom neutre OL / OZ :

Les faits à analyser sont simples :

- OL / OZ est attesté dans l'ensemble du domaine poitevin (v. PIGNON, 1960 ; GAUTHIER, 1993, MASSIGNON et HORIOT , 1971-)

- la catégorie OL / OZ de troisième personne dite "neutre" est une catégorie complexe, essentiellement moins marquée que les deux autres pronoms de troisième personne (P3) directement définissables par le genre. OL se définit comme un (pro)clitique "neutre"

sujet (dorénavant **CINS**) et **OZ** comme un (en)clitique neutre objet (**CINO**). L'inventaire des pronoms est le suivant (système insulaire Noirmoutier) :

	<u>Pronoms Sujet</u>	<u>Pronoms Objet</u>	<u>Pronoms Objet Indirect</u>
P1	i (voj)	(i) mə (voj)	(lə) m (u) (dun)
P2	tə (voj)	tə	t (u)
P3 M	lə (vojt)	lə	li(z) (u)
P3 F	a (vojt)	la	li(z) (u)
P3 N	u (m ə ʎ)	(j) u	li(z) (u)
P4	(nu) i (vojɛ)	(i) nu	nu(z) (u)
P5	(vu) vu (voje)	vu	vu(z) (u)
P6 M	lə (vojđ)	le	ly(z) (u)
P6 F	a (vojđ)	le	ly(z) (u)

(verbes : VOIR, PLEUVOIR, DONNER)

- OL / OZ se réfère à un antécédent non humain et ou non animé {+/- animé, -humain} ou "impersonnel" (cad. de fonction purement syntaxique). Ceci implique une fonction pragmatique (anaphorique) de ce pronom dans les deux cas : OL / OZ est moins une catégorie liée à la référence dans le monde extralinguistique qu'une catégorie essentiellement liante et de fonction discursive.

- Chacun des deux termes de la variable se définit par une distribution spécifique de propriétés dans le cadre des combinatoires syntaxiques :

OL : sujet, neutre, proclitique, impersonnel, +/- lié

OZ : objet, neutre, enclitique, + lié à un antécédent phrastique

- OL / OZ, de nature thématique dans le sens de *thème* opposé à *rhème*), est parallèle à la thématisation et à la deixis avec che (= ça), soit à l'intérieur d'un même système dialectal, soit en concurrence avec les procédés du français standard (le présentatif "c'est..."). La deixis avec che recoupe partiellement des domaines où fonctionne OL / OZ, notamment en reprise anaphorique ou topicalisée d'arguments sujet et objet.

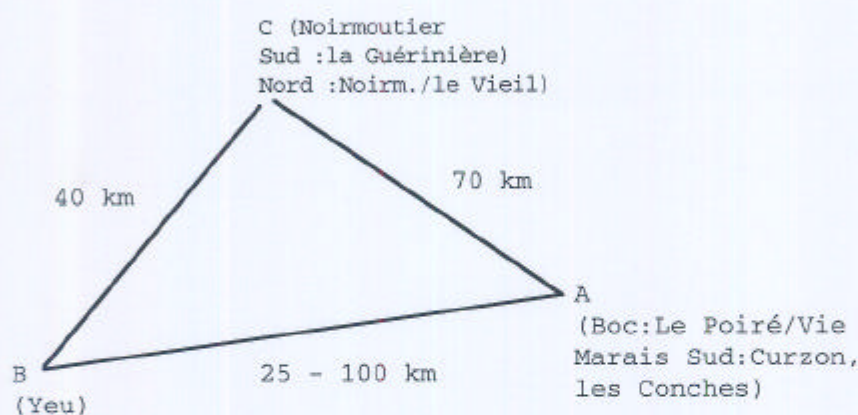
Micro-aïres

Bien que cette catégorie soit pan-poitvine, une enquête dirigée sur quelques points périphériques à partir de corpus spontané permet d'observer une variation de ses propriétés. Elle est susceptible de varier au niveau de sous-dialectes, autrement dit, de micro-aïres : des variations de paramétrage d'une catégorie syntaxique peuvent par conséquent apparaître au niveau micro-dialectal.

J'ai choisi pour cette étude trois micro-aires périphériques au Nord-Ouest du domaine poitevin, pour lesquelles je disposais d'un corpus d'enregistrements d'oral spontané recueilli entre 1984 et 1990 :

- système A : Bocage et du Marais Sud
- système B : Ile d'Yeu
- système C : Ile de Noirmoutier

Le réseau des distances géographiques est le suivant :



L'île d'Yeu est distante de 25 km de la limite maritime de l'aire linguistique du Bocage vendéen, et d'environ 100 km du point d'enquête bocain le plus éloigné dans le corpus étudié (le Poiré). Ces distances ne sont données qu'à titre indicatif, dans la mesure où les conditions d'insularité et d'organisation en réseaux économiques et sociaux sont évidemment plus déterminantes que la simple distance spatiale.

Dans le corpus observé, 3 systèmes se côtoient en répartissant variablement la proportion entre OL et che

	OL	che	
A			Bocage
B			Yeu
C			Noirmoutier

Ces trois micro-systèmes exploitent un ensemble de fonctions d'indicateurs syntaxiques tels que l'impersonnel (il vient une voiture, il pleut, il semble...), le présentatif, le déictique (ça).

2. Inventaire maximal du pronom clitique sujet OL :

2.1. Variables syntaxiques :

2.1.1. Contrainte du Sujet Plein

2.1.2. Sujet indéterminé

2.1.3. Présentatifs

2.1.4. Anaphore

2.1.1. Contrainte du Sujet Plein

La contrainte du sujet plein fonctionne en poitevin comme en français standard (exemples 1-6), et comme en anglais et en allemand en ce qui concerne les météorologiques (5). Cependant, cette dernière série apparaît encore plus étendue en poitevin, (6-9), où CINS est sous-catégorisé par tout verbe météorologique au sens large (tout état et toute modification météorologique) : (8) se traduirait par *ça arrosait / pleuvait dur*, non pas * *il {-humain, -animé} arrosait (dur)*.

(1) u fale duz yr pur rəturne
CINS fallait des heures pour retourner (Yeu)

(2) u fale k j a3jã
CINS fallait que nous allions (Yeu)

(3) u kras a pãẽ tã / ol a krasæj
CINS bruine beaucoup / il a bruiné, fait de la bruine (Noirm.)

(4) o fezet ë bja tã o feze py fut k anit
CINS faisait un beau temps, CINS faisait plus chaud qu'aujourd'hui (Yeu)

(5) u mɔł
CINS pleut (Noirm)

(6) u vat epærer
CINS va faire des éclairs (id.)

(7) u va molir
CINS va molir (le mauvais temps / la tempête va se calmer) (id.)

(8) ul aruzet
CINS arrosait (?* il arrosait / ça arrosait = il pleuvait beaucoup) (id.)

(9) u tun mwẽ k dõ l tã
CINS tonne moins que dans le temps (id.)

L'usage de CINS pour cette première variable représente un trait typologique original dans le cadre des langues romanes : outre la contrainte du sujet plein, propre au français à la différence de l'italien et de l'espagnol notamment (fr. *il pleut*, poit. *o molle*, it. *piove*, esp. *llueve*), le poitevin sous-catégorise dans cette position un pronom "neutre".

2.1.2. Sujet indéterminé

OL réalise les traits {- humain / - animé} dans les énoncés (10-15), où le pronom fonctionne soit essentiellement comme un pronom indéterminé, plus que simplement *impersonnel*, comme en (10) et (13), ou, par extension, comme un opérateur discursif proche de l'anaphore (14) ou du présentatif du point de vue formel (11a) ou de l'impersonnel *on* du point de vue sémantique (15) :

(10) k o sɛʒ bɛ k o sɛʒ move ʒamɛ ʒa dize rɔn
 que CINS soit bon que CINS soit mauvais, jamais ʒa (son mari) disait rien (Noirm.)
 = quelque soit la nourriture, il était toujours content

(11a) ul e markæj la
 CINS est écrit là (le prix)

(12a) o pri k ul et
 au prix qu' CINS est (au prix que ça coûte) (Noirm. la Fosse)

(13) o s apœl X, o reʃ sy l ɛv, o fʒɔt sy l ɛv
 CINS s'appelle X, CINS reste / vit sur l'eau, CINS flotte sur l'eau
 ça s'appelle X, ça vit sur l'eau, ça flotte sur l'eau (Curzon, Mar. Sud)

(14) j a sertɛ pɔʀ k o s arɔʒe pa
 y a certains ports qu' CINS s'arrangeait pas (Yeu)
 Il y a certains ports où ça ne s'arrangeait pas (ou les relations étaient toujours tendues)

(15) ol ɛ l ʃufu
 CINS est le chouchou (quand on est la cadette) (Yeu)

La sélection de OL peut s'opérer moins par une tête de SV (soit V^o), comme pour les météorologiques, que par des arguments périphériques, notamment les compléments, comme en (11a) et (12a) : dans ces deux cas, CINS s'insère dans un cadre syntagmatique tel que celui représenté en 11b) et 12b) et un cadre sémantique tel qu'en 11c) et 12c) :

11b) (((ol) (est)) ((marqué) (là)))

11c) (((ECRIRE,pp) (Là)) ((PRIX)i ((COUTER) (X)i))))

12b) (((au prix) compl. ((que) ((CINS) (est))))

12c) (((A) (PRIX)i) ((COUTER, pres.) (X)i))))

Dans un tel cadre, OL semble sous-catégorisé par le complément, mais paraît aussi agir comme un métaopérateur reliant un référent sujet indéterminé à un prédicat.

2.1.3. Présentatif

Troisième variable syntaxique : le "présentatif" (LE GOFFIC, 1993 : 142 et sgg.), qui relève d'une stratégie syntaxique et discursive consistant à poser un argument, susceptible d'être topicalisé, développé par anaphores, etc... Autant de stratégies qui font intervenir à des degrés divers CINS et ses concurrents. OL est essentiellement {- marqué} dans le genre et le nombre et fait fonction d'opérateur anaphorique (cfr. § 2.1.4)). Les énoncés 16-23 correspondent à des présentatifs du français standard :

(16) ol ete lə mənɔzɔje
CINS était le menuisier = c'était le menuisier (qui...) (Bocage, le Poiré)

(17) ol ete d mɛm
CINS était de même (= c'était ainsi / comme ça) (id.)

(18a) ul e ɡrɑw
CINS est gros (= c'est gros) (id.)

b) ol e vjeɔ, tfej
CINS est vieux, ça (= ça date de vieux) (id.)

c) ol e maløry
CINS est malheureux (cet état de choses) (id.)

(19) ol atɛ k du patwɛ
CINS était que du patois (id.)

(20) aʁɛt ol e ma
arrête, CINS est moi (id.)

(21) ol e ma ki dun lə dɛʁnɔje mo
CINS est moi qui donne le dernier mot (id.)

(22) et o vʁɛ et o fo
est-CINS vrai, est-CISN faux (id.)

(23) i se pa s k ol æe
je sais pas ce qu' CINS est (id.)

{OL + ETRE, flexion} est ici combiné avec Det.+ N (16), A (18 et 22), S Prép./Adv. (17), Spéc.+Dét.+N (19), P (21), Pron. (20). Il peut également être connecté à une phrase racine par un opérateur pronominal ce (que) qui n'est ni clitique ni déictique (23), attribuable au français standard dans le cadre du contact de langues/dialectes¹. Dans (24), OL est associé à une phrase quantifiée par l'opérateur prépositionnel de, également analysable comme déterminant. Une interprétation sémantique concurrente à *c'était de*

¹ Variété d'Oïl poitevine et variété d'Oïl standard/français standard sont ici considérées comme deux langues en contact, au-delà des statuts langue vs. dialecte déterminés par le contexte diglossique.

ces pêches serait *on* (impersonnel) *faisait de ces pêches !* . Là encore, CINS agit comme un opérateur prédicatif non marqué, à la fois présentatif et impersonnel.

- (24) oɪ ete d ʃe pæɛf
 CISN était de ces pêches
 = c'était de ces pêches (au tréma) !!, on faisait de ces pêches !! (Curzon)

Une option dialectale spécifique à la variété B (Île d'Yeu) figure en (25) et (26). Il s'agit apparemment d'une innovation périphérique dans le contexte poitevin ; la copule peut s'effacer, tant dans les phrases assertives que négatives, la prédication étant assurée par l'association directe de CINS au syntagme tête : CLNS + Déict. / +A / + SN, etc....

- (25) o sa kə m ʃe pœʀ
 CINS ça qui me fait peur (Yeu)

o vrɛ
 CINS (est) vrai = c'est vrai !

o pa paʀɛj
 CINS (est) pas pareil

o tʃe byl d ɛʀ k a mɑ̃ʒɑ̃t
 CINS (est) ces bulles d'air qu'ils mangent ! (ces oiseaux de mer)

o tris sa o tris d avwa du fam də mɛ̃m
 CINS (est) triste, ça, CINS (est) triste d'avoir des femmes comme ça !

- (26) lə dɛdɛ ot in osʒɑ k ʃ vwat u ʒɑʀmɔ̃
 le *dindin*, CINS (est) un oiseau qu'on voit au thon (à la pêche au thon) (Yeu)

Fait notable, la règle ne semble pas soumise à des contraintes de flexion temporelle, à en juger par (34), comme c'est le cas dans d'autres langues à effacement de la copule, tels le russe et le lituanien, où la règle n'est possible qu'au présent, non au passé ni au futur - . Même s'il n'était attesté en poitevin que dans une micro-aire insulaire telle que Yeu, le phénomène de l'effacement de la copule n'en revêt pas moins un intérêt considérable du point de vue typologique. Il n'est pas exclus qu'une enquête plus ciblée n'identifie cette structure ailleurs en Poitou, voire avec çhe plutôt que OL, ce que semblent attester quelques idiolectes de la variété C (Noirmoutier), comme en (27), quoiqu'il reste à déterminer s'il s'agit d'une assimilation d'ordre phonologique de la voyelle devant consonne (#ç##e# --> #çə# / ____#C), ce que (28) ne confirme pas de manière définitive, ou d'une option morphosyntaxique véritable comme dans la variété B, susceptible d'être perçue comme telle par les locuteurs.

- (27) ç ə vɾaj / ç ə difisil / ç ə pa fasil
 ou bien / çə vɾaj / ...?
 C'est vrai / c'est difficile / c'est pas facile (Noirm., La Guérinière, locuteurs âgés)

- (28) ζ et in fœ Δ
 *? / ζ ə t in fœ Δ /
 C'est une fille

Même la variante de l'Île d'Yeu conserve une trace de flexion P3 déterminée au niveau morphophonologique devant voyelle, comme en (26): #ol##et# --> #o#-#t# / ___ #V, où la copule, assimilée à OL, marque le pronom clitique par une trace de flexion, le {-t #} de P3 par ajustement (sandhi) devant voyelle (dans ce cas ot est une variante fléchie de OL). Quoiqu'il en soit, ce phénomène semble indiquer une extension de propriétés de CINS.

2.1.4. Anaphore

Enfin, quatrième variable syntaxique : OL anaphorique (29-34), où OL se traduirait par ça en variété standard. Dans ces exemples, OL reprend un *topic* du discours (29, 32, 33) ou un thème/argument posé immédiatement avant comme en (31). Il peut alterner avec ça de la variété standard ou che / tchej poitevin (30), opérateurs servant ici à topicaliser. L'énoncé (34) présente un cas intéressant de reprise d'un antécédent immédiat {+humain}.

- (29) ol a pa ply a tɔ l mɔd nɔ py dā la famij
 CINS a pas plu à tout le monde non plus dans la famille (Yeu)
- (30) t ā kuny pa duz ut ā patwa - ol e pa ā patwa sa
 - T'en connais pas d' autres en patois ? - CINS est pas en patois, ça (id.)
- (31) o rsāb o patwa
 CINS ressemble au patois (id.) = ça (ce parler) ressemble à (notre) parler.
- (32) o m ēteres pa
 CINS m'intéresse pas (id.)
- (33) ol at ete lɔ
 CINS a été long (id.)
- (34) j e y ē pupɔ ā mɛr ... pi u pa ē ptit ē
 j'ai eu un bébé en mer / sur le bateau 5...) pis CINS (était) pas un petit, hein! (id.)

2.2. Inventaire maximal du déictique/présentatif sujet che

Examinons maintenant ce qu'il en est du système "concurrent" à OL poitevin, à savoir OL --- che, attesté dans la variété C insulaire de Noirmoutier, à l'extrême limite nord-ouest de l'aire poitevine, et notamment de la distribution de che.

La variable *contrainte du sujet plein* est exclue, puisqu'elle est assumée entièrement par CINS. En revanche, les trois autres variables sont plus ou moins partagées entre les deux options OL ou che.

2.2.1. Sujet indéterminé

(35) kə ʧə seʒ ā gerād u be isi
Que ce soit en Guérande ou bien ici (Noirm.Nord)

(36) ʧ ə markæj la
C'est marqué/écrit là (Noirm. la Fosse)

(37) ʧə depādət
ça dépendait

On comparera (35) et (36) respectivement à (10) et (11). Les deux options peuvent également alterner dans la même séquence, comme en (38) :

(38 a) kʰbe ʧa fet o d tã k i sã ā koperativ
Combien **ça** fait-CINS de temps qu'ils (les paysans) sont en coopérative ? (Noirm.Nord)

b) ʧ et u ā bɔrbat k a dizã ʧ e vɾaj
C'est-CINS à Barbâtre qu'ils disent /*ʧ e vɾaj* / ?

Cette classe est en variation libre, et CINS alternant avec che en interrogative est, quoiqu'il en soit, lié au déplacement dans le cadre de la modalité INTERROGATIVE (* CINS Est -CINS à Barbâtre... ?). On trouve ainsi en variété C les faits suivant :

(39) dam sja u arivet / ʧ arivet
Dame oui, CINS / ça arrivait !

(40) u depādət / ʧə depādət
CINS / ça dépendait

Reste à démontrer dans quelle mesure cette variation peut s'expliquer par une analyse plus fine en constituants sémantiques (cfr. § 4)

2.2.2. Présentatifs

En revanche, la variété C sélectionne che dans cette classe au lieu de OL de manière uniforme :

(41) ʧ et in bun bæɛt
c'est une bonne bête (Noirm. nord) --> * CINS est une bonne bête

(42) ʧ ete du kyltivatæɾ
c'était des cultivateurs --> * CINS était des cultivateurs

(43) ʧ e drawɪ ē
c'est drôle, hein ! --> *? CINS est drôle, hein !

(44) la ba ā gerād ʧ et in imās də mare
Là-bas en Guérande c'est une immensité de marais-salants

- (45a) le tufœr ç ete pareá
Les toucheurs, c'était pareil
- b) ç ete le tufœr ki fzfã çø
c'était les toucheurs qui faisaient ça
- (46) ç e moj ʒ vuz u di
C'est moi qui vous le dis (Noirm. Nord)
- (47) ç e d maēm kə çə s paset
C'est ainsi que ça se passait
- (48) ç ə sũ deã d fikej
C'est son don, de chiquer (Noirm., la Guér.)

La même gamme de constructions est représentée qu'en (16-23). Les exemples (41-43) correspondent à des prédicats élémentaires comme en (16-18), et (48) est comparable à (25) en ce qui concerne l'effacement de la copule, en tenant compte des réserves relatives aux contraintes de sandhi. (44-48) présentent des cas de dislocation et de topicalisation complexes, où c'est + N / Spr. est inclus dans des structures phrastiques plus étendues. Enfin, l'anaphore est traitée de manière variable dans le dialecte C, où les tests de grammaticalité de CINS à la place de che donnent des résultats variables. Une explication possible serait que OL est d'autant plus prédictible que l'antécédent est lointain dans le discours comme en (49), où le référent est inaliénable (une plaie sur le corps), CINS est moins probable :

- (49) çə tœrn çə tœrn pi vu vne avøk ẽ doj tœt ðfɔæj pi ãn efet ç et ẽ mo blã
ça tourne, ça tourne, et votre doigt devient tout enflé, et en effet : c'est un "mal blanc"
* CINS tourne, CINS tourne, et ...

2.2.3. Anaphorique

Dernière variable de che à comparer avec OL : l'anaphore. En réalité, les deux options sont possibles dans la variété C, et l'explication n'est souvent possible qu'à travers une analyse fine du contexte discursif. Il n'en reste pas moins que che est également en variation libre avec OL dans des fonctions anaphoriques.

- (50) çə ʃofe dyr
ça chauffait dur (le feu) --> *? CINS chauffait dur
- (51) çə vzunet
ça bourdonnait (une toupie) --> ? CINS bourdonnait

3. Matrice typologique :

En conclusion, le traitement de OL dans les trois micro-aires se résume à la matrice typologique suivante :

OL (CINS)	BOCAGE (A)	ÎLE D'YEU (B)	NOIRMOUTIER (C)
<i>variables syntaxiques</i>			
1. <i>sujet plein</i>	+	+	+
2. <i>sujet indéterminé</i>	+	+	+/-
3. <i>Présentatif</i>	+	+	-
4. <i>Anaphore</i>	+	+	+/-
5. <i>Effacement copule</i>	-	+	-

Le dialecte C semble le plus interférentiel, avec un type OL ----- çhe variable selon les classes syntaxiques telles que *sujet plein*, *indéterminé*, etc..; (mais rien ne prouve que l'interférence avec ce, ça de la variété standard soit effectivement à l'origine de ce nouveau système), tandis que A et B sont plus uniformément du type OL --- (çhe). Le dialecte B a développé une structure originale d'effacement de la copule. En dépit d'infimes variations internes aux micro-aires, notamment pour A et C, le paramétrage de la catégorie P3 neutre présente à la fois une homogénéité structurale (cfr. le tableau supra) et de la variation dialectale dans un espace réduit (Noirmoutier - la Roche/Yon - Yeu - Luçon).

4. Catégories sémantiques

Cette approche ne serait pas complète sans un regard sur les variables sémantiques, une fois le cadre d'analyse syntaxique établi. La variation de détail au sein des micro-aires ou entre les aires pourrait faire l'objet d'interprétations ultérieures en fonction de la distribution de OL et de çhe selon les catégories conceptuelles (cfr. JACKENDOFF, 1985, 1992) en jeu.

A l'examen du corpus, je propose les catégories suivantes : ÉVÉNEMENT, ÊTRE/PARAÎTRE, CONTENANT / LOCATIF.

Événement :

- (52) ç ə d məem kə çə s pasət
 C'est ainsi que ça se passait (C, la Guér.)
 ---> c'est de même qu' CINS se passait (A-B, ? C)

(53) ul arivɛt
ça arrivait (A-C)

Être / paraître

(54) tə voj s kə ç æt
tu vois ce que c'est ! (C) --> tu vois ce qu' CINS est ! (A-C)

(55) ç e kɔm ul et ænet ɛ
C'est comme c'est/ça se passe aujourd'hui, hein! (C)
--> *? CINS est comme CINS est aujourd'hui, hein ! (A-C)

(56) u sə parɔjt kə
CINS paraît que...(C)

Contenant / locatif

(57) ul e plɛ d eɔdɛr
Il y a plein d'églantiers/ c'est plein de (ce terrain) (C)

(58) ul ete plɛ d oraʒ
C'était orageux / plein d'orage (C)

(59) ol a pa k fe vu
Il n'y a pas que chez vous (A)

La grammaticalité de OL ou de che est variable : incertaine pour C en (52), uniforme en (53). En revanche, le cumul de CINS est irrecevable en (55), pour des raisons probablement de hiérarchie (che domine CINS dans une séquence enchaînée de présentatifs: *c'est comme c'est...*). Les énoncés (52-59) sont également réductibles aux variables syntaxiques précédentes, et une analyse en constituants sémantiques n'apporte pas nécessairement plus pour le moment en ce qui concerne l'analyse de OL.

5. Le pronom neutre objet :

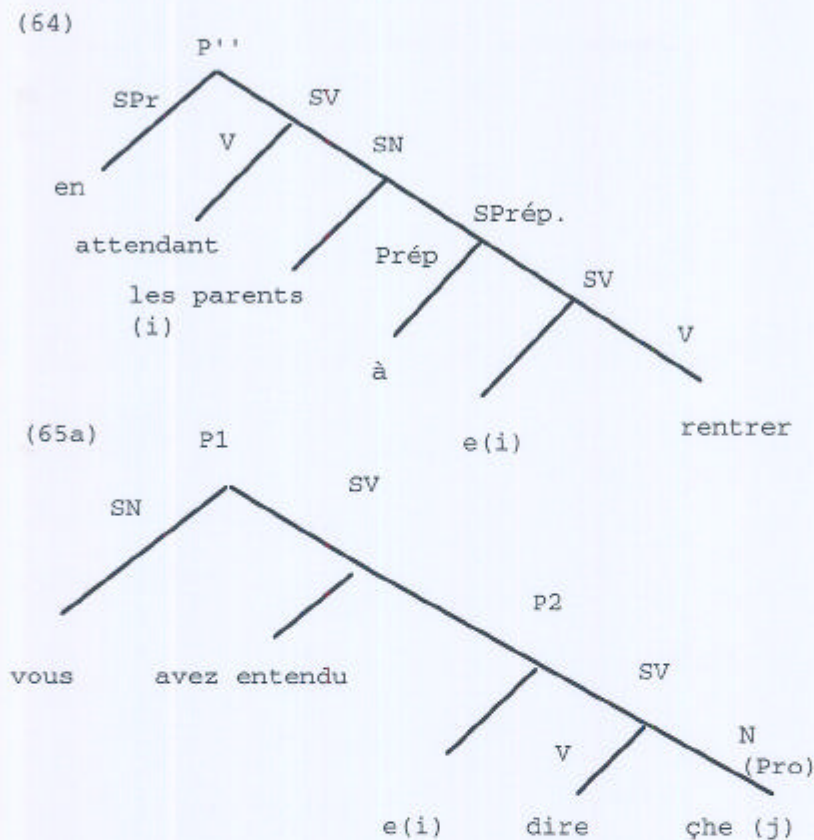
Autre aspect du clitique neutre : la forme OZ correspondant à la fonction d'objet (CINO). Premier point à noter : la présence de la consonne de liaison -z devant voyelle, qui, comparée au -l de liaison de CINS en synchronie, ressemble à une forme figée de marque casuelle ACCUSATIF (OZ) contre NOMINATIF (OL). Dans les deux cas, cette consonne de liaison est absolument stable, ne montre aucun polymorphisme, et s'oppose dans certaines variétés à d'autres consonnes de sandhi (comme dans le cas de OT = o(l) (es)t suite à l'effacement de la copule, où -t # est marque de flexion P3). Deuxième point, l'enclitique OZ est moins sujet à variation dialectale que CINS, mais le système d'options qu'il compose avec son pendant tonique che / tchej est en revanche variable. On retrouve en fonction de sujet le binôme che ---- CINO cette fois en relation complémentaire TONIQUE (che) ---- ATONE (OZ) (ou {+ emphase / -emphase}). En (60a) figurent trois exemples de CINO, de rôle anaphorique, l'antécédent étant un terme déjà posé dans le discours. Il en va de même pour un référent concret (60b). La reprise se fait avec ou sans emphase en (61). Sur ces point, les trois variétés sont harmonisées, et

on ne trouvera pas de variation dialectale. En revanche, le déplacement vers la gauche de CINO par passivation, possible dans les variétés A et B, le serait moins en C (62), sans que cette option y soit cependant exclue.

- (60a) j uz e átădy dir
je CINO ai entendu dire (Noirm.)
- i se ʒa kapab d t u dir
je suis pas capable de te CINO dire (id.)
- i vuz uz e poj dit - sja tə nuz uz a dit
- je vous CINO ai pas dit - si, tu nous CINO a dit (id.)
- b) lə vle m uz êsizejr
il (le médecin) voulait me CINO (un panaris) inciser (id.)
- (61) ʒ ublire ʒame çø / ʒ uz ublire ʒame
j'oublierai jamais ça / je CINO oublierai jamais (Noirm.nord)
- (62) o s dit a la roʃel (B, *?C) -- çə s dit a la roʃel (C)
CINO se dit à la Rochelle --- ça se dit à la Rochelle
- çə s fəzət (C) -- o s fəzət (? C)
ça se faisait --- CINO se faisait
- (63) t a pa kony le rulaʒ də pjɛr sə fæʀ
T'as pas connu les roulages de pierre se faire ? (id.)
- (64a) ən atădă le pară a rătrɛʀ
En attendant que les parents rentrent (id.)
- b) ən atădă lə trê a vnir
c) *ən uz atădă a vnir
d) ? *ən uz atădă a vnir
- (65a) vuz ave átădy çø dir
Vous avez entendu dire ça ? (C, la Guér.)
- b) vuz uz ave átădy dir ?
Vous CINO avez entendu dire ? (id.)
- c) vuz ave átădy tʃej dir (*? A, B)
Vous avez entendu dire ça ?
- (66) ɛ ʒur j avet ɛ bosy k átăde sa fâte (B)
Un jour y avait un bossu qu'entendait ça chanter

Quelques structures méritent une attention particulière : (64) est très répandue en Poitou, et ressemble en surface à (63), attestée au moins dans la variété C. Or (63) est une forme à argument lexical similaire à (65a), à argument pronominalisé avec çhe et non avec CINO comme en 65b). Il est intéressant de comparer ces deux structures : dans (64), l'argument sujet de P2 est le même que l'argument objet de P1, qui relèvent du même indice : *les parents (i)* de P1 sature la position sujet de P2 . En revanche, (65a) et (63)

présentent une règle de déplacement à gauche de l'argument objet de P2 à l'intérieur de sa projection. La pronominalisation semble plus contrainte dans le cadre de (64), avec barrière de SPrép. dans P2, comme le montre la comparaison de 64b) avec 64c) et 64d).



Le statut de cette règle demande à être vérifié selon les variétés : (65c) correspond à un jugement de grammaticalité probable pour A et B, mais j'ai noté par ailleurs (66) à l'île d'Yeu en "français régional". Bien entendu, (65b) est également possible, avec déplacement dans la projection P1, comme en variété standard.

Conclusion

L'étude du clitique neutre sujet au nord-ouest de l'aire poitevine contribue à montrer qu'on peut déceler de la variation syntaxique même à petite échelle - ce que l'on juge acquis pour la variation phonologique, moins pour la variation morphologique, et rarement pour la syntaxe dialectale - . Il suffit d'identifier la ou les catégories variables, et d'en étudier le paramétrage. Dans le cas présent, il s'agissait d'une catégorie syntaxique de grande importance du point de vue de la typologie des langues romanes : un pronom neutre de sujet plein (météorologiques) et d'extension impersonnelle et/ou métaphorique. En outre, ce pronom remplit deux rôles thématiques, Sujet et Objet et permet par

conséquent de poser des questions concernant les structures argumentales. La position Sujet apparaît dans ce cas sans conteste plus variable et polymorphe que la position Objet. Nous avons vu qu'une telle catégorie peut moduler ses propriétés au niveau micro-dialectal. En ce qui concerne OZ, la variation est moindre, et la définition des variables syntaxiques s'avère moins facile : les jugements de grammaticalité se situent sur un continuum. Certes, la situation d'insularité de deux des trois aires prises en considération n'est sans doute pas étrangère à cette diversité. Cependant, les isolats sont phénomènes fréquents en dialectologie, et la micro-variation syntaxique mériterait de faire l'objet de plus d'attention.

Références bibliographiques :

AMARY, Valérie, 1995 :

Pronoms explicites et implicites : fonction, position structurale et (co)référence, thèse de doctorat "Nouveau-Régime", U de Paris III.

BERRENDONNER, Alain et alii, 1983 :

Principes de grammaire polylectale, Presses Universitaires de Lyon.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire & JEANJEAN Colette, 1986 :

Le français parlé : transcription et édition, Inalif, Didier, Paris.

DEGRAFF, Michel A. Frederic, 1992 :

Creole grammars and the acquisition of syntax : the case of haïtian, Ph. D. dissertation, University of Pennsylvania.

GAUTHIER, Michel et alii, 1993:

Grammaire du poitevin-saintongeais, Geste Editions.

JACKENDOFF, Ray, 1985:

Semantics and cognition, The MIT press, Cambridge, Massachusetts.

JACKENDOFF, Ray, 1990 :

Semantic structures, The MIT press, Cambridge, Massachusetts.

LE GOFFIC, Pierre, 1993 :

Grammaire de la phrase française, Hachette, Paris.

LEONARD, Jean Léo, 1991 :

Variation dialectale et microcosme anthropologique, Thèse de doctorat "Nouveau-Régime", Université de Provence.

MASSIGNON, Geneviève & HORIOT, Brigitte, 1971 - :

Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest, 3 vol., éd.CNRS, Paris.

PIGNON, J., 1960 :

L'évolution phonétique des parlers du Poitou, d'Arthey, Paris.

- PIVETEAU, 1988 :
La question graphique : patois et écriture, graphie normalisée du poitevin,
Etuderies, 2, La Roche sur Yon.
- RIZZI, Luigi, 1990 :
Spiegazione e teoria grammaticale, Unipress, Padova.
- SVENSON, Lars Owe, 1959 :
Les parlers du Marais vendéen. Tome 1 (phonétique, morphologie et syntaxe...), Romanica Gothoburgensia, VIII:I, Göteborg.
- VASSERE, Stefano, 1993 :
Sintassi formale e dialettologia : i pronomi clitici nel luganese,
 Francoangeli, Materiali linguistici, Università di Pavia.

Références du corpus :

Les références de enquêtes méritent d'être mentionnées dans la mesure où elles ont été intégralement enregistrées, déposées et mises à la disposition des chercheurs à la *Phonothèque Nationale*, Paris :

Enquêtes (d'après le classement de l'enquêteur) :

- 4/3, M.T., la Guérinière, Noirmoutier
- 5/8 : MG, La Guérinière, Noirmoutier
- 5/10, LD & RG, Noirmoutier en l'île
- 7/4, RC, Saint Sauveur, Yeu
- 7/7, Ch.T., Port Joinville, Yeu
- 10/10, l'Herbaudière-le Vieil
- 10/1, A.B., l'Herbaudière
- 10/13, E.L. & V.G., la Fosse, Noirmoutier
- 10/16, E.P. & F. M., la Guérinière, Noirmoutier
- 12/25, MF, le Poiré / Vie (en collaboration avec Bernadette Bidaud)
- 12/27, AR, Curzon (en collaboration avec Bernadette Bidaud et Jean Loïk le Quellec)

Jean Léo Léonard

Université de Paris III, ILPGA,
 19 rue des Bernardins
 75005 Paris, F-